

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

I. ENfin le differend survenu entre les Magistrats de Cologne & le Roi de Prusse au sujet de l'insulte faite à l'Hôtel du Ministre de ce Prince, dont nous avons parlé dans les précédens Volumes, fut terminé le 16. Janvier par la Mediation des Députez de l'Electeur Palatin & de l'Evêque de Munster, en qualité de Directeurs du Cercle de Westfalie. Il fut convenu que *jusques à la Paix générale*, les Protestans auroient le libre exercice de leur Religion dans l'Hôtel du Ministre de Prusse: Que les Magistrats de Cologne feroient reparer aux dépens de leur Ville, les portes, fenêtres, vitres, Armoiries & les autres choses brisées de cette Maison par les Ecoliers & la Populace, lors du tumulte arrivé aux fêtes de Pâques 1708. Que les mêmes Magistrats envoyeroient à Berlin dans l'espace de deux mois deux Députez pour assurer le Roi de Prusse, que le Magistrat ni le Chapitre de Cologne n'avoient eu nulle part à ce desordre, & qu'ils avoient mis en usage tout ce qui avoit dépendu d'eux pour l'apaiser & en prévenir les suites: Qu'ils prieroient Sa M. P. de continuer à leur Ville l'honneur de son amitié, & de faire relâcher les effets appartenans aux Bourgeois qui avoient été sequestrés dans le Duché de Cleves &

*Accommodement du Roi de Prusse avec Cologne.*